

89

Commission permanente

Séance du 10 juillet 2023



Rapporteur : Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO

48265

26 - Famille, Enfance, Prévention

Soutien aux actions collectives enfance sur Rennes

Le lundi 10 juillet 2023 à 14h02, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, Mme LEMONNE, M. LENFANT, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MORICE, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs : M. BRETEAU (pouvoir donné à Mme FÉRET), Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), Mme FAILLÉ (pouvoir donné à M. BOHANNE), M. LE MOAL (pouvoir donné à Mme ABADIE), Mme QUILAN (pouvoir donné à M. SOULABAILLE), M. SORIEUX (pouvoir donné à Mme MORICE)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h45.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération de la Commission permanente en date du 12 juin 2023 relative au soutien aux actions collectives enfance sur Rennes ;

Exposé :

L'instance technique de validation des projets de l'agence de Rennes a validé plusieurs projets d'action collective portés par des acteurs du territoire rennais, en partenariat étroit avec les Centres départementaux d'action sociale, ou par les Centres départementaux d'action sociale eux-mêmes.

Sur le quartier des Champs Manceaux, le Centre départemental d'action sociale travaille en partenariat étroit avec les acteurs jeunesse du territoire. Sur le champ des vacances, les offres de séjour sont très réduites pour les moins de 10 ans et le centre est régulièrement sollicité par les familles pour faire partir des jeunes en séjour d'été. Résultant d'un travail commun entre le Centre départemental d'action sociale, la Maison des jeunes et de la culture - Maison de Suède, le programme de réussite éducative et le football club de l'Espérance, un projet de mini camp en août (2 séjours de 5 jours avec 40 enfants par séjour, soit 80 au total) est proposé sur un camping de la base de loisirs de Trémelin.

Les objectifs pour les enfants sont de leur permettre de partir en vacances en dehors du quartier, d'apprendre la vie en collectivité, de pratiquer des activités exceptionnelles pour eux et de développer leur autonomie. Cette opération menée depuis 8 ans est une réussite, à la fois en termes de mixité des publics, d'apprentissage du vivre ensemble pour un groupe d'enfants de 6 à 15 ans, de continuité du lien avec la Maison des jeunes et de la culture Maison de Suède pour les enfants ayant bénéficié du séjour, et de renforcement des liens partenariaux entre les 4 acteurs.

Le bilan positif incite les partenaires du projet à renouveler l'expérience cette année. Il est proposé d'accorder une participation de 700 € à la Maison des jeunes et de la culture Maison de Suède qui est le porteur financier de l'action.

Sur le quartier de Maurepas, suite à un constat des professionnelles de la Protection maternelle et infantile et de la halte-garderie sur des négligences concernant l'hygiène bucco-dentaire des enfants de 2-3 ans avec nécessité de soins conséquents, et comme facteur aggravant une consommation de biberons, de boissons sucrées et autres sucreries et une méconnaissance des familles sur l'hygiène bucco-dentaire et ses conséquences sur la santé, une action de sensibilisation et de prévention avec des ateliers ludiques est proposée sur une semaine du 5 au 9 juin avec l'intervention d'une dentiste pédiatrique et de la Caisse primaire d'assurance maladie dans le cadre de l'opération M'T dents. Il est proposé d'accorder une participation de 1 000 € à l'Association rennais des centres sociaux qui est le porteur financier de l'action.

Décide :

- d'attribuer des participations pour un montant total de 1 700 € au profit des bénéficiaires détaillés dans les tableaux joints en annexe.

Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 11 juillet 2023

ID : CP20231556

Pour extrait conforme